

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St./ 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Clothing and Textiles Division / Division des vêtements  
et des textiles  
11 Laurier St./ 11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

|   |  |
|---|--|
| <b>Title - Sujet</b><br>BOTTES DE SECURITE  |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>W8476-123712/A  | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>009  |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>W8476-123712   | <b>Date</b><br>2013-03-07  |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$PR-707-61565  |  |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>pr707.W8476-123712   | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>   |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2013-04-02</b>  | <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Eastern Daylight Saving<br>Time EDT |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes<br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Elder, Sylvie  | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>pr707                                      |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(819) 956-3830 ( )  | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(819) 956-3830                                     |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>See Request for Proposal<br>Voir Demande de Proposition  |  |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b><br><b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

---

**Cette modification réponds à la question de soumissionnaires potentiels.**

**Q23.** Pour les échantillons préalables à l'adjudication et d'essai, serait-il possible d'utiliser une semelle intérieure amovible avec un tissu de couleur différente de la couleur noire demandé dans les spécifications, étant entendu que dans la production les semelles seraient noires? En raison des quantités minimum élevés, il serait extrêmement coûteux de faire si peu de paires pour couvrir les échantillons préalables à l'adjudication et même les quantités nécessaires pour l'essai. Le soumissionnaire pourrait fournir un échantillon du matériau qui sera utilisé pour les semelles intérieures amovibles avec les échantillons préalables à l'adjudication. Les semelles amovibles seraient identiques à l'exception du tissu supérieur qui serait d'une couleur différente.

**R23.** Les déviations de couleur ont été abordées dans une autre question (TPSGC modification 2, question 13) qui détaillait une révision de l'annexe B, paragraphe 2.2.3 (garnitures et composants intérieurs). Les garnitures (par exemple, lacets, œillets, système de laçage rapide) et tous les composants intérieurs (par exemple, doublures, semelles de rechange coussinées, etc) de la BSTC doivent être soit noir commercial ou nuances de noir (gris, anthracite foncé, etc.) .

Le MDN précise que « les matériaux intérieurs et extérieurs et composants qui sont de couleur non spécifiée" est une observation à l'étape préalable à l'attribution, ce qui permettra au MDN un écart de couleur seulement pour le "tissu supérieur" de la semelle intérieure amovible avec l'avertissement que l'écart de couleur ne doit pas affecter les exigences de performance pour la semelle intérieure amovible ou toute la botte.

Le soumissionnaire doit fournir un échantillon du matériau qui sera utilisé pour les semelles intérieures amovibles avec leur soumission à l'étape préalable à l'attribution et spécifier que s'il obtient un contrat provisoire, les quantités d'essai seront entièrement conformes au besoin requis dans les spécifications de rendement, annexe B.

De plus, le MDN tient à préciser que l'écart sera expliqué par le MDN au personnel de la Marine participant au jugement de l'apparence générale. La différence de couleur pourrait influencer l'opinion du personnel de la Marine lorsqu'ils feront l'évaluation de l'apparence générale dans la phase de cotation par points.

Dans le tableau d'évaluation technique pour la qualité d'exécution et de la confection des bottes d'essai, le MDN précise que «les matériaux et les composants intérieurs et extérieurs qui ne sont pas de couleur spécifiés" serait une infraction critique, par conséquent, le MDN ne permettra pas un écart de couleur pour le "tissu supérieur" de la semelle intérieure amovible pour les quantités d'essais.

Cette décision affecte les éléments suivants:

«Annexe H, paragraphe 1.2.3 (Substitution de matériaux): Ajouter l'alinéa suivant:

1.2.3.1 Substitutions couleur. Une substitution de couleurs sera autorisée pour la semelle intérieure amovible pour autant qu'aucune des caractéristiques de performance de la semelle intérieure ou de toute la botte soient affectés. Le soumissionnaire doit fournir un échantillon du matériau dans la bonne couleur avec leur soumission à l'étape préalable à l'attribution et spécifier qui, s'il obtient un contrat provisoire,

---

les quantités d'essai seront entièrement conforme à celle prescrite dans la spécification de performance, annexe B.

#### **Q24. Question concernant la certification CSA (bottes d'essai)**

Dans la demande de soumission pour les BSTC à la page 8 / 31

##### **1.2.1 LIVRAISON DES BOTTES D'ESSAI**

Dans un délai de 60 jours civils suivant l'octroi du contrat d'essai, l'entrepreneur doit fournir 60 paires de bottes, qui seront évaluées par un essai pour l'acceptation de l'utilisateur. Le fait de ne pas présenter les 60 paires de bottes dans le délai prescrit rendra la soumission pour le contrat principal irrecevable.

Considérant tous les délais possible du fait que les bottes doivent être certifier par CSA, est ce que des résultats d'essai fait à l'interne seraient acceptable? De plus est ce que le délai pour fournir les 60 paires de bottes peut être allongé de 60 jours à 75 jours?

**R24.** Comme les bottes d'essai seront portées par le personnel de la Marine a bord des navires, les bottes doivent être certifiées CSA-Z195 pour toutes caractéristiques de sécurité (Grade 1- protège orteil, semelle résistante au trou et résistante au chocs électriques).

Le MDN va augmenter le temps pour fournir la quantité de bottes pour les essais de 60 jours civils de la date du contrat d'essai à 75 jours civils de la date du contrat d'essai.

**Toutes les autres modalités demeurent les mêmes.**